



SYNDICAT DES PROFESSIONNELLES ET
PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION
DU BAS-ST-LAURENT (CSQ)

NOTE DE FRAIS

Version 2019-2020

NOM ET PRENOM	
ADRESSE	
VILLE	CODE POSTAL
TEL. RES	TEL. BUR.
COMMISSION SCOLAIRE:	
NOM DU SYNDICATS:	SPPEBSL(CSQ)

ACTIVITÉ(S)	
LIEU	
DEBUT	DATE:
	HEURE:
FIN	DATE:
	HEURE:

Jours utilisés pour l'activité syndicale	
Dates	Durées

Déplacements		Moyen de transport:			
Nb KM	Taux	Départ	Destination	Date	Coût
Sous-total:					

Départ du Domicile	
Date	Heure
Retour au Domicile	
Date	Heure

Séjour					
Déjeuner 12 \$	Diner 24 \$	Souper 32 \$	Chambre	Date (aa-mm-jj)	Coût
Sous-total:					

DIVERS	
Frais de garde(FG),stationnement ou autres frais(STAT ou AF): montants, reçus ou pièces justificatives.	
Covoiturage(COV): noms des personnes passagères et conductrice. Jours de compensation et date.	
<i>Veuillez remplir tous les champs</i>	
Grand total:	

Réservé à l'administration					
Activités	Code budgétaire	Montant	Activités	Code budgétaire	Montant
Total si différent:			GRD: <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		No Chèque:

SPPEBSL_2019-10-23_GC

Signature: _____

Date: _____

NORMES DE REMBOURSEMENT

DÉPLACEMENTS

MOYENS DE TRANSPORT	TAUX	SPÉCIFICATIONS
Avion* - Bateau passeur - train* Autobus - Taxi - Stationnement	Coût réel	Présentation de pièces justificatives
Automobile louée	Coût réel	Après autorisation spécifique Présentation de pièces justificatives
Automobile : Conductrice ou conducteur (avec mandat)	0,54\$/kilomètre	Avec ou sans co-voiturage <i>(les mandats s'appliquent aux membres du CA et aux membres impliqués sur un comité pour lequel ils ont été élus ex. CRT ...)</i>
Automobile : Conductrice ou conducteur (sans mandat)	0,35\$/kilomètre	Plus 5¢ par passager jusqu'à un maximum de 0.55\$/km. Indiquer le nom des passagers

SÉJOURS

HÉBERGEMENT	TAUX	SPÉCIFICATIONS
Hôtel	Coût réel	Présentation de pièces justificatives
Parents ou amis	30.00\$/nuit	Aucune pièce justificative <i>(frais imposable)</i>

REPAS	TAUX	DÉPART	ARRIVÉE
Petit déjeuner	12 \$	Avant 07 h 30	Après 09 h 00
Déjeuner	24 \$	Avant 12 h 00	Après 12 h 30
Dîner	32 \$	Avant 18 h 00	Après 18 h 30

GARDERIE

TAUX	CONDITIONS
Régulier : 5\$ / heure	Présentation de pièces justificatives <i>obligatoire</i> . Maximum 40\$ par période de 24 heures (en dehors des heures normales de travail). <i>Notez que ces frais sont imposable un T4 et un R1 seront émis pour l'année d'imposition suivant l'émission du chèque</i>
Spécial : 10\$ / heure	Frais d'une personne accompagnant celle qui allaite. Maximum 10\$ par période de 24 heures.

NOTE

Se référer à « Politique de remboursement des membres » du SPPEBSL à http://www.sppebsl.org/wp-content/uploads/2011/08/PolitiqueRemboursement_SPPEBSL2011.pdf
N'oubliez pas d'indiquer votre no de téléphone personnel en tout temps

En vigueur à partir du 23 octobre 2019